Châlons en Champagne, le 25 juin 2019

Monsieur le Président,

Le vendredi 7 juin 2019, vous avez présenté la « géographie revisitée » du département de la Marne aux organisations syndicales. Le bilan est accablant : fermeture de 3 SIP, de 2 SIE, de 13 Trésoreries, de la Paierie Départementale, de 2 Trésoreries Hospitalières.

Que reste-t-il de notre maillage territorial ?

La carte 2022, servant de base de travail à la réorganisation des services de la DGFiP, ne reflète absolument pas les implantations qui seront réellement présentes à cette échéance.

Les accueils de proximité ne sont qu'un leurre. Vous nous avez évoqué une concertation avec les élus… Il est indispensable qu'ils aient conscience que la mise en place des Services de Gestion Comptable (SGC), des Maisons de Service Au Public (MSAP), des Maisons France Service (MFS) ne remplaceront en aucun cas l'accueil des trésoreries ou des SIP/SIE.

Notre administration se transforme en une e-administration. Et pourtant l'affluence constatée lors de la dernière campagne d'information ne fait que conforter l'absolue nécessité de notre présence sur le territoire.

Sur certains sites, les agents n'ont aucune garantie de maintien géographique puisque leur emploi sera transféré vers un SGC, un SIP ou un SIE.

Sur d'autres, les missions sont en danger. Les agents sont sous la menace de détachement d'office avec la mise en place d'Agences Comptables ou d'externalisation de leur mission.

Comme il est écrit dans un document de travail des RH joint à ce CTL : « pour mémoire, les règles RH applicables à compter de 2020 dans le cadre de la départementalisation sont les suivantes : l'agent dont le service ferme ne possède pas de garantie de rester sur la même commune... »

Tous ces projets de transformations et de restructurations sont anxiogènes pour les agents comme le montre l'observatoire interne 2018 dans la Marne :

- 79 % des agents ayant participé pensent que la DGFiP évolue dans le mauvais sens
- 79 % estiment que le rythme des réformes est trop rapide
- 81 % sont pessimistes sur leur avenir au sein de la DGFiP

La déconcentration de proximité voulue par le Ministre n'a d'autre but que de saborder une administration qui fonctionne, qui est utile à tous (les élus et les usagers).

L’argument selon lequel ce projet est l’avenir de la DGFIP n’est qu’une illusion où l’on veut nous faire croire que les Services de Gestion Comptable sont des trésoreries, que l’accueil en Maisons de Services vaudra celui des trésoreries et des SIP.

Ce projet fait l'impasse sur les emplois puisqu'à aucun moment, il n'est évoqué :

Où voit-on la situation des effectifs d'ici à 2022 ?

Quel sera le recrutement de la DGFIP dans les années à venir ?

Quelles sont les perspectives de promotions futures ?

Pour mémoire, le gouvernement envisage de supprimer 50 000 emplois au sein de la Fonction Publique d'État. Et, nous savons tous que la DGFiP est la Direction la plus touchée par les suppressions d'emplois depuis des années.

Ce pseudo projet se fait au détriment des personnels et des administrés, par un tour de passe-passe sans réelle concertation.

Aujourd'hui, nous ne pouvons cautionner la déconcentration de proximité voulue par le Ministre et demandons le retrait de ce projet d'une DGFIP « low cost ».